

Véhicule personnel abîmé sur parking privé

Par VERCOUTRE, le 23/03/2009 à 14:42

Mon véhicule était stationné sur le parking privé de ma société et je l'ai retrouvé abîmé sans que personne ne me laisse un message donc pas de tiers Quel est mon recours par rapport à ma société ?

Merci pour votre réponse